

Dimanche 23 avril : Votez !

Ce dimanche 23 avril se déroulera le premier tour de l'élection présidentielle. L'enjeu de ce scrutin ne doit échapper à personne.

Il s'agit en effet de désigner le ou la présidente de la République qui, pendant cinq ans, se trouvera à la tête du pays.

Or, en France, cette fonction est d'autant plus importante que la constitution donne au chef de l'Etat des pouvoirs considérables.

Ce choix appartient aux citoyens et à eux seuls. C'est pourquoi l'UNSA appelle toutes et tous les électeurs à ne pas s'en détourner et à faire massivement usage de leur droit de vote.

L'UNSA a interpellé les principaux candidats démocrates à partir de ses propres propositions syndicales en matière économique et sociale. Elle a rendu compte de ces entretiens régulièrement dans UNSA Info. Ils ne recourent pas l'ensemble du champ politique mais peuvent contribuer à éclairer les choix de chacune et de chacun.

A chaque électrice, à chaque électeur désormais de choisir, selon ses convictions personnelles. En tant qu'organisation syndicale, l'UNSA n'a pas à donner de consigne de vote en faveur de tel ou telle candidat(e) se situant dans l'arc démocratique et républicain.

Tel n'est pas le cas du Front National et de sa candidate, Marine Le Pen, dont le programme, fondé sur une conception autoritaire du pouvoir, sur le nationalisme et la xénophobie, menacerait la démocratie, fracturerait violemment le pays et l'exposerait à des conséquences sociales et économiques graves.

C'est pourquoi l'UNSA, parce qu'elle est une organisation syndicale fondée sur une charte des valeurs, est aussi dans son rôle en mettant en garde contre les conséquences qu'aurait un tel vote.

Dernier Conseil Commun de la Fonction Publique du quinquennat : bilan

Lors du CCFP du 11 avril 2017, l'UNSA-Fonction Publique a présenté un bilan objectif de la politique menée pendant 5 ans, reconnaissant des avancées mais aussi regrettant certains choix ou échecs.

Pour l'UNSA-FP, le CCFP est bien l'instance qui doit permettre aux représentants des personnels d'analyser la politique gouvernementale sur le champ de la Fonction publique.

L'UNSA-Fonction Publique a réaffirmé son attachement au dialogue social et sa volonté d'ouvrir des négociations salariales avec le prochain gouvernement.

Pour en savoir plus :

<http://www.unsa-fp.org/?Dernier-Conseil-Commun-de-la-Fonction-Publique-du-quinquennat-occasion-d-un>

L'UNSA a participé au Comité des Femmes de la CES

Le Comité des Femmes de la Confédération européenne des syndicats s'est réuni les 4 et 5 avril à Bruxelles.

L'UNSA y était représentée par Sylvie Lizard, secrétaire nationale en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette réunion a permis de faire le point sur l'amendement déposé par le Comité des Femmes pour l'égalité des sexes dans l'examen de la constitution et demander le soutien de la CES pour que l'égalité entre les sexes soit une réalité dans les organes statutaires de la CES.

Cela fait suite au Congrès 2015 de Paris de la CES qui avait décidé d'améliorer la représentation des femmes, de promouvoir l'équilibre entre les sexes au sein du Congrès et du Comité exécutif de la CES et de modifier la Constitution de la CES en conséquence.

Un groupe de travail composé des membres du Comité directeur de la CES s'est réuni à plusieurs reprises et a présenté ses propositions à la réunion de la CES du mois de mars pour en modifier la Constitution.

Sur l'article 22 concernant le Secrétariat, la proposition était :

« L'équilibre entre les sexes doit être pris en compte et la différence entre le nombre de membres du Secrétariat et le Président de l'un ou l'autre sexe ne doit pas être supérieure à un ».

Le Comité des Femmes s'est félicité de la proposition sur l'article 22 concernant le Secrétariat. Cet amendement a été approuvé.

En ce qui concerne la parité entre les sexes des délégations du congrès, la règle en vigueur était une représentation de 1/3 de femmes. Le congrès de la CES de 2015 avait décidé d'introduire plus de parité mais malheureusement la commission ad hoc n'a pas retenu cet objectif.

La représentante du Comité des Femmes a rappelé, lors de la réunion de la CES, que l'amendement proposé par le Comité des Femmes *« la différence de nombre de membres de l'un ou l'autre sexe dans chaque délégation ne sera pas supérieur à un »* est fondé sur la recommandation du Congrès d'Athènes en 2011 et la résolution approuvée par le Congrès de la CES pour améliorer l'équilibre entre les sexes dans les syndicats.

Cet amendement du Comité des Femmes sera à nouveau présenté au vote à la réunion de la CES du mois de mai qui se tiendra à Rome.

La délégation UNSA soutiendra cette proposition.

Election présidentielle : l'UNSA a rencontré l'équipe de Jean-Luc Mélenchon

L'UNSA poursuit ses rencontres avec les principaux candidats démocrates, dans le cadre de son interpellation.

Ainsi, une délégation de l'UNSA, composée de Florence Dodin, secrétaire générale adjointe et Dominique Corona, secrétaire national, a été reçue le 18 avril au siège du candidat, par Eric Coquerel.

L'UNSA a fait connaître ses propositions de voir le dialogue social dynamisé en confortant les logiques des lois sur la représentativité, en valorisant le parcours des militants syndicaux, en renforçant le fait syndical.

La problématique de l'emploi et de la formation, du numérique, de la transition écologique et énergétique a permis des échanges de points de vue.

Sur la protection sociale, l'UNSA a rappelé son attachement à la participation des employeurs à son financement.

La question des services publics et de la Fonction publique, celles de l'Europe, des travailleurs détachés ont aussi fait partie des sujets abordés.

Résultats des élections professionnelles

Transport urbain, Fonction Publique Territoriale... L'UNSA continue son implantation dans les entreprises grandes ou plus petites.

Fonction Publique Territoriale

A la suite de la fusion de Chambéry métropole et de la communauté de communes Cœur des Bauges, la nouvelle collectivité : **Chambéry métropole - Cœur des Bauges** (près de 480 salariés – EPCI – Chambéry-73), l'UNSA devient le 1^{er} syndicat avec 43,4% des suffrages et 2 sièges au comité technique. FO obtient 39,3% (2 sièges) et la CGT 17,3% (1 siège). L'UNSA dispose de sièges dans les 3 CAP : 3 sièges en CAP A, 3 sièges en CAP B et 1 siège en CAP C. **Nouvelle implantation UNSA**

Transport de personnes

Au sein de la **Compagnie des Transports Strasbourgeois CTS** (1 638 salariés – Transport urbain – Stasbourg-67), l'UNSA obtient 15,1% des suffrages. La CGT obtient 26,8%, la CFDT 21,4%, FO 19,9%, SUD 10,1% et la CGC 3,5%. LA CFTC, avec 3,2%, n'est plus représentative.

Au sein du réseau urbain **Société de Transport du Grand Angoulême STGA** (plus de 210 salariés – Transport urbain – Angoulême-16) pour sa première participation devient le 1^{er} syndicat avec 39,2% des voix et 2 sièges sur 4. La CGT obtient 28,1% (baisse de 5 points), FO 19,0% (stable) et la CFDT 13,7% (chute de plus de 20 points). **Nouvelle implantation UNSA**

Au sein de l'entreprise **CarPostal Dole** (24 salariés - Transport urbain – Dole-39), l'UNSA obtient 42,8% des voix, la CFDT obtient 57,2%. **Nouvelle implantation UNSA**

Un colloque organisé le 3 mai 2017

Dans le cadre du congrès UNSA Ile-de-France et en partenariat avec Solidarité Laïque

Migrations en Ile-de-France, combattre des idées reçues...

Bourse du Travail de Paris (Annexe Varlin), de 9h à 13h

Salle Eugène Hénaff - 29 boulevard du Temple - 75003 Paris - (M° République)

Inscription à :

ur-iledefrance@unsa.org ou info@solidarite-laique.org

Programme

• **8h30 : Accueil**

• **9h00 : Ouverture du colloque**

Intervention du secrétaire général de l'UNSA Ile-de-France, Patrick Aracil et du délégué général de Solidarité Laïque, Roland Bache.

• **9h15 : État des lieux : histoire de l'immigration en France, focus sur l'Ile-de-France**
Marie-Claude Blanc-Chaleard, historienne, docteure spécialiste de l'histoire de l'immigration.

Échanges avec la salle.

• **10h00 : Table ronde : droits des travailleurs migrants : travail, logement, santé...**

Émilie Trigo, secrétaire nationale de l'UNSA, chargée du secteur Européen et International.

Guillaume Trichard, secrétaire général de l'UNSA Industrie et Construction.

Sabreen Al Razasse, Association Revivre.

Échanges avec la salle.

• **11h30 : Table ronde : Migrations et jeunesse : accès à l'éducation des enfants et jeunes migrants**, formation professionnelle, mineurs isolés/mineurs non accompagnés

Alain Seksig - IA IPR - Responsable du CASNAV ⁽¹⁾ de PARIS.

Christine Savantré - enseignante, conseillère nationale UNSA à la formation professionnelle.

Angélica Trindade-Chadeau, docteure en sciences politiques, conseillère nationale UNSA éducation.

Aurélie Guitton, coordinatrice de la plate-forme nationale InfoMIE ⁽²⁾.

Échanges avec la salle.

• **13h00 : Clôture du colloque**

• **Buffet déjeunatoire.**

1 CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Allophones
Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

2 InfoMIE : Informations sur les mineurs isolés étrangers.